

Conseil d'Ecole du 26/06/2017

LANTENAY

Bonsoir à tous, nous tenons à vous remercier de votre présence.

Il nous faudrait un secrétaire de séance parmi les parents délégués. : Mme Balland accepte d'être secrétaire.

Personnes présentes : H.Leroy, Claude Morel, Thierry Druet, Mr Godefroy, Mr Demange, Mr Charre, Mme Chafiol, Mr Adamowicz, Mmes Guittard, Rouby, Roy, Mr Kovaltchouk, Mr Rocher, Mmes Balland, Taverne, Berthier, Januzzi, Pertreux, Mme Goyffon.Vital

Personnes excusées : Mr Sireix IEN de circo, Mme Mialon-Brias

1. Rentrée 2017, changement dans l'équipe enseignante

- Mme Véronique Guittard, enseignante à Outriaz quitte son poste pour une direction d'Ecole à Bourg st Christophe. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.
- Nous accueillons pour la remplacer Mr Valentin Rocher actuellement en poste à Charix. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe enseignante du RPI.

1. Effectifs et répartition des classes

Ecole Lantenay : TPS (2 ans) : 3 au total : **21** (classe de Mme Rouby qui travaillera à 80%)

PS (3 ans) : 11

MS (4 ans) : 7

Ecole d'Outriaz : GS : 11 au total **18** (classe de Mme Roy)

CP : 7

CE1 : 12 au total **17** (classe de Mr Rocher)

CE2 : 5

Ecole d'Izenave : CE2 : 5 au total **17** (classe de Mr Kovaltchouk)

CM1 : 5

CM2 : 7

TOTAL sur RPI = 73

Nous avons partagé les CE2 ente les écoles d'Izenave et d'Outriaz. Nous avons réuni les parents des CE2 pour leur expliquer nos critères de choix : pour les filles, les plus âgées iront à Izenave (2) et 3 garçons dont 2 étaient les plus âgés (nous n'avons pas voulu séparer les 3 garçons) iront à Izenave.

Ce choix a été décidé en conseil des maîtres et validé par l'Inspecteur de circonscription.

2. Bilan des sorties et manifestations.

Lantenay : avec MS/GS de l'Ecole d'Outriaz, sortie à Bourg en Bresse à l'école du Cirque pour assister à une représentation.

Visite le 3 juillet (l'après-midi) de la classe d'Outriaz pour les MS de Lantenay

Outriaz :

- cycle piscine avec Ecole d'Izenave (des GS→CM2), au total 10 séances, de réels progrès pour tous, groupe de niveaux, nous tenons à remercier les parents agréés ou non pour leur aide.

Pour l'année 2017/2018, la piscine aura lieu également à partir de mars les vendredis après-midi.

- Cross USEP organisé par l'école d'Izenave a eu lieu à Izenave le 31/05 (CP → CM2)

Izenave : Interventions de la FRAPNA (financées par la COM-COM du Haut Bugey) sur « Les petites bêtes de la rivière », 1 intervention en classe et 1 dans la nature.

Projets pour 2017-2018 : Classe verte avec les CM2 CM1 et CE2 des deux classes

Echange entre la classe d'Izenave et de Nantua pour une meilleure intégration au collège.

Projets communs aux 3 Ecoles : Fête des Ecoles le 1^{er} juillet,

Sortie nature environnement proche le mardi 7/07 à « La Moulaz »

Voyage scolaire à Fitolieu (Les Abrets) au Domaine des Fauves le 6/07

1. Présentation du Projet d'Ecole

Le projet d'Ecole est obligatoire, il correspond à l'élaboration d'orientation visant à améliorer la réussite de tous les élèves. Il est élaboré en équipe et il est validé par l'Inspecteur.

Il repose sur 3 axes :

Axe 1 : Connaitre, comprendre et utiliser les langages.

Axe 2 : Construire la continuité pédagogique et éducative du parcours de chaque élève.

Comme actions de cet axe : élaboration commune de progression dans chaque cycle, mise en place du livret scolaire unique (LSU) qui est national et qui remplacera les livrets d'évaluation classiques en primaire. En maternelle, mise en place du carnet de suivi qui valorisera les acquis des enfants.

Axe 3 : Développer la complémentarité avec les partenaires de l'Ecole. Par exemple, ateliers à l'occasion de la semaine des maths, de la semaine du goût

2. Changement de l'organisation de la semaine scolaire

Traité lors du Conseil d'Ecole extraordinaire du 24 juin 2016.

3. Questions diverses ayant été portées à l'attention du Président du Conseil d'Ecole

Il nous a été demandé d'envoyer systématiquement par mail les mots que nous faisons coller dans le cahier de liaison pour une meilleure communication pour les parents séparés.

Nous rappelons que, seule la signature des mots dans le cahier de liaison atteste que ces parents en ont bien pris connaissance.

La secrétaire de séance

Mme Carole Balland